

DREAL PACA

Service
Prévention
des Risques

MAI 2019

Directive Inondations

Bassin Rhône-Méditerranée

Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de Marseille - Aubagne

*Cartographie des surfaces inondables
et des risques*

- -

Résumé non technique - Mai 2019

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Résumé non technique

Le territoire à risque important d'inondation de Marseille – Aubagne

La mise en œuvre de la Directive Inondation vise à fixer un cadre d'évaluation et de gestion des risques d'inondation à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée tout en priorisant l'intervention de l'État pour les territoires à risque important d'inondation (TRI).

31 TRI ont été arrêtés le 12 décembre 2012 sur le bassin Rhône-Méditerranée dans le cadre du 1^{er} cycle de la Directive Inondation qui a donné lieu au Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2016-2021 arrêté par le Préfet de coordonnateur de bassin le 7 décembre 2015 et à l'élaboration de Stratégies Locales de Gestion des Risques d'inondation (SLGRI). Pour le TRI de Marseille-Aubagne, regroupé avec le TRI de d'Aix-Salon, la SLGRI des fleuves côtiers de la Métropole Aix-Marseille-Provence a été arrêtée le 14 mars 2017



Chaque TRI a fait l'objet lors du premier cycle, d'une cartographie des surfaces inondables pour les phénomènes d'inondation caractérisant le territoire.

Afin de poursuivre la dynamique engagée et conformément aux directives nationales, les documents issus de ce premier cycle, ne sont mis à jour que si cela s'avère nécessaire pour tenir compte d'une évolution de l'état des connaissances.

Pour le TRI de Marseille-Aubagne la **cartographie** des surfaces inondables a été mise à jour pour le bassin versant des Aygalades, sur la base de l'étude hydraulique réalisée par la DDTM13 pour définir l'aléa de référence de la politique de prévention.

Dans le cadre du premier cycle de la Directive inondation, le diagnostic macroscopique avait fait ressortir les enjeux dans l'enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP) pour 6 indicateurs qui sont présentés dans le rapport de 2014.

Les indicateurs actualisés sont présentés en page 6 du présent rapport.

Le périmètre du TRI Marseille – Aubagne est constitué de 5 communes : Roquevaire, Aubagne, Gémenos, la Penne-sur-Huveaune, et Marseille.

Les phénomènes d'inondation à l'origine de l'identification du TRI sont :

- les **débordements de cours d'eau suivants** : Huveaune, Jarret et Aygalades
- le **ruissellement** sur la commune de Marseille.

Le périmètre du TRI Marseille – Aubagne est constitué de 5 communes : Roquevaire, Aubagne, Gémenos, la Penne-sur-Huveaune, et Marseille.

Les phénomènes d'inondation à l'origine de l'identification du TRI sont :

- les **débordements de cours d'eau suivants** : Huveaune, Jarret et Aygalades
- le **ruissellement** sur la commune de Marseille.

En l'absence de connaissances disponibles sur le ruissellement, tant pour le premier cycle que pour ce deuxième, seuls les débordements des cours d'eau ont été cartographiés. L'amélioration de la connaissance du ruissellement reste un enjeu essentiel de la SLGRI des fleuves côtiers de la Métropole.

La cartographie du TRI de Marseille - Aubagne

Objectifs généraux et usages

La cartographie du TRI de Marseille – Aubagne apporte un approfondissement de la connaissance sur les surfaces inondables et les risques pour les débordements des cours d'eau pré-cités pour 3 types d'événements (fréquent, moyen, extrême).

Elle vise à contribuer à la sensibilisation du public. Plus particulièrement, le scénario « extrême » apporte des éléments de connaissance ayant principalement vocation à être utilisés pour préparer la gestion de crise.

Toutefois, cette cartographie du TRI n'a pas vocation à se substituer aux cartes d'aléa des Porter-à-connaissance ou des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI), lorsqu'ils existent sur le TRI, qui restent les documents réglementaires de référence pour la maîtrise de l'urbanisation.

Principes d'élaboration de la cartographie des surfaces inondables par débordement de cours d'eau

Dans le cadre du 1^{er} cycle de la Directive Inondation mais aussi lors du 2nd cycle, l'élaboration de la cartographie des surfaces inondables et des risques du TRI de Marseille-Aubagne repose sur le principe de **la mobilisation et l'utilisation des données et cartographies déjà existantes**.

L'ensemble des cartographies ont été produites par la DREAL de bassin à partir des données issues des études hydrauliques menées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches du Rhône (DDTM 13) en charge de la mise en œuvre au niveau départemental de la politique de prévention du risque inondation.

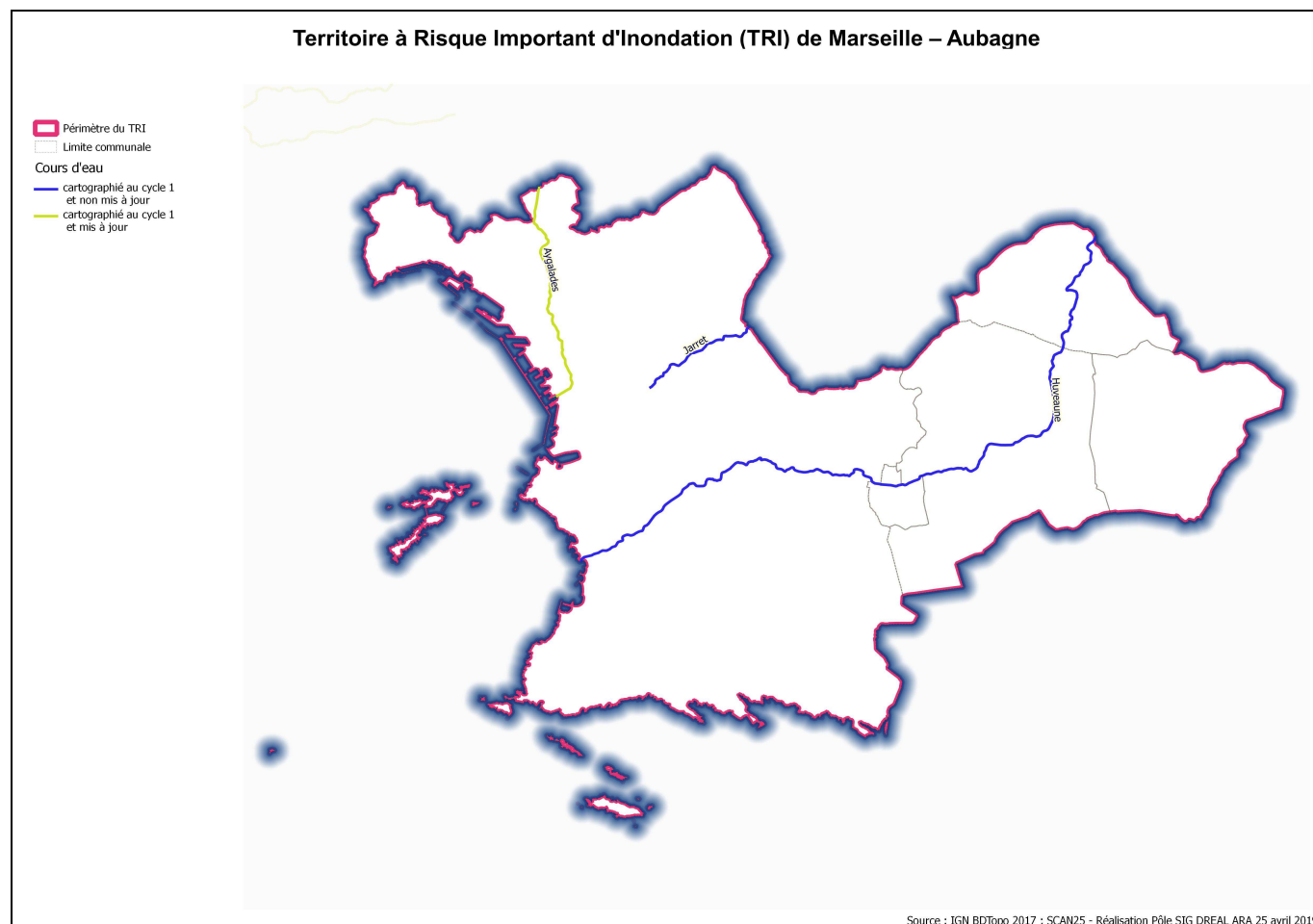
Pour rappel, les cartographies produites par ces études ont fait l'objet d'une concertation et ont été portées à la connaissance des différentes collectivités concernées

A noter que l'échelle de validité des cartes produites dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Inondation est le 1/25 000ème.

Le tableau de synthèse suivant récapitule de manière exhaustive les cours d'eau cartographiés, les données utilisées par cours d'eau et par type d'événement (fréquent, moyen, extrême).

Cours d'eau	événement	Source des données utilisées (nom étude/prestataire/ maître d'ouvrage/ année)
L'Huveaune et le Jarret, les affluents La Gouffone, Le Merlançon d'Aubagne, Le Maire, Le Fauge, Charel	fréquent	Étude de connaissance des aléas inondations sur le bassin versant de l'Huveaune / EGIS Eau / DDTM 13 / 2014 http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/La-prevention/Porter-a-Connaissance-inondation-bassin-versant-de-l-Huveaune
	moyen	
	extrême	
Les Aygalades amont, la Savine, Les Cadenaux aval, Plombière aval	fréquent	Étude hydraulique de l'aléa inondation sur le bassin versant des Aygalades" (SETEC-HYDRATEC, 2017) Porter à Connaissance inondation du bassin versant des Aygalades du 24 janvier 2018 http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/La-prevention/Porter-a-Connaissance-inondation-Bassin-versant-des-Aygalades
	moyen	
	extrême	
	extrême	

La carte suivante illustre les cours d'eau cartographiés :



Principaux résultats de la cartographie du TRI

La cartographie du TRI de Marseille – Aubagne se décompose en différents jeux de cartes au 1/ 25 000^e comprenant pour chacun des cours d'eau cartographiés :

- ✓ un jeu de 3 cartes des surfaces inondables pour les événements fréquent, moyen, extrême présentant une information sur les surfaces inondables et les hauteurs d'eau ;
- ✓ une carte de synthèse des débordements du cours d'eau considérés cartographiés pour les 3 scénarii retenus ;
- ✓ une carte des risques présentant les enjeux situés dans les surfaces inondables ;
- ✓ une information sur les populations et les emplois exposés par commune et par scénario.

A l'échelle du TRI de Marseille – Aubagne la cartographie des risques d'inondation fait ressortir l'estimation des populations et des emplois (échelle haute). Les données actualisées calculées dans le cadre du 2nd cycle sont présentées dans le tableau ci-dessous.

TRI de Marseille - Aubagne	
Habitants permanents en 2014	Taux d'habitants saisonniers
924 611	1,08

Débordements de cours d'eau pour le TRI de Marseille - Aubagne								
Scénario fréquent			Scénario moyen			Scénario extrême		
Habitants permanents impactés	Nb. minimum d'emplois impactés	Nb. maximum d'emplois impactés	Habitants permanents impactés	Nb. minimum d'emplois impactés	Nb. maximum d'emplois impactés	Habitants permanents impactés	Nb. minimum d'emplois impactés	Nb. maximum d'emplois impactés
8 964	23 828	37 135	31 324	52 124	77 880	46 742	66 805	99 744

Ces estimations constituent *des ordres de grandeur* de la population et des emplois potentiellement impactés par une inondation de l'Huveaune, le Jarret et les Aygalades.